Cfdt: DIAC

S'engager pour chacun, agir pour tous

ENTRETIEN PARCOURS PROFESSIONNEL ET ENTRETIEN ANNUEL

VOTRE PAROLE COMPTE, PRÉPAREZ VOTRE ENTRETIEN !

DEUX RENDEZ-VOUS CLÉS POUR VOTRE ÉVOLUTION



À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN.

REPRÉSENTER CONSTRUIRE

Deux entretiens distants :
Parcours professionnel : évolution, compétences, formation et perspectives de carrière.
Entretien annuel : objectifs, performance et évaluation du travail réalisé.

Entretien annuel d'évaluation

FRÉQUENCE : TOUS LES ANS

Cet entretien porte sur les objectifs, la performance et l'évaluation du travail réalisé.

Préparer les réalisations de l'année, les difficultés rencontrées, les moyens nécessaires et les perspectives d'amélioration.

Le commentaire du collaborateur est important, notamment lorsque l'évaluation indique une contribution insuffisante ou lorsqu'un PPI est proposé.

Entretien de parcours professionnel (EPP)

FRÉQUENCE : TOUS LES 4 ANS

Cet entretien porte sur les compétences, les qualifications, la formation, les perspectives d'évolution professionnelle, les mobilités et les projets de carrière.

Le premier entretien de parcours professionnel intervient au cours de la première année suivant l'embauche.

Un état des lieux récapitulatif du parcours professionnel est prévu tous les 8 ans.

Ne pas confondre les deux entretiens. Leurs objectifs et leur fréquence sont différents.

AVANT L'ENTRETIEN, JE PRÉPARE :

- ☐ **Mes réalisations et mes résultats.**
- ☐ Mes responsabilités et les compétences acquises.
- ☐ **Mes difficultés et mes besoins.**
- ☐ Mes souhaits d'évolution et de formation.
- ☐ **Les moyens dont j'ai besoin.**
- ☐ **Mes questions à poser.**

Ma demande éventuelle de conseil à la CFDT DIAC.

EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ UN REPRÉSENTANT AVANT DE VOUS ENGAGER.

CFDT

Cfdt: DIAC
DEMANDE DE CONSEIL À LA CFDT DIAC

DEMANDE DE CONSEIL À LA CFDT DIAC

FAITES FORMALISER VOS DEMANDES

GARDEZ UNE COPIE DE VOS ÉCHANGES

Cfdt: DIAC

VOTRE FEUILLE DE ROUTE

Préparez vos échanges et faites reconnaître votre parcours.

Mon projet professionnel

Quelles perspectives d'évolution ?

Quels métiers ou postes m'intéressent ?

Quelles compétences dois-je développer ?

Quelles mobilités ou formations envisager ?

Dans quel délai ?

Mes compétences

Compétences techniques.

Compétences relationnelles.

Nouvelles responsabilités.

Formations suivies.

Expérience acquise sur le terrain.

Formation : ne laissez pas passer votre chance

- **CPF : Compte personnel de formation**
- **VAE : Validation des acquis de l'expérience**
- **CEP : Conseil en évolution professionnelle**

Quelle formation peut réellement m'aider à évoluer ?

Classification, rémunération et coefficient

Si mes missions ou mes responsabilités évoluent, ma classification et ma rémunération correspondent-elles toujours au travail réalisé ?

PPI — Plan de progrès individuel

Lire les éléments proposés, comprendre les objectifs et formuler ses observations si nécessaire.

Mandat et activité représentative

Prendre en compte les compétences, les responsabilités et l'expérience acquises dans le cadre de l'activité représentative.

Cfdt: DIAC

L'humain d'abord.
Le collectif toujours !

cfdt.diac@gmail.com

CFDT DIAC



Toute l'info qui compte, directement dans votre boîte mail !

Scannez ici et abonnez-vous !